



Finale Nationale Simultané du Roy René

Masters 2010

Septembre 2010

NOUVEAU RÈGLEMENT

96 joueurs qualifiés

Chaque joueur qualifié pourra participer à la finale avec le partenaire de son choix (dans l'idéal celui avec lequel il aura joué le plus de Simultanés).

La qualification ne se fait pas sur un club puisqu'un joueur peut jouer dans plusieurs clubs.
Le quota des qualifiés par série sera de l'ordre de :

- 8 joueurs de 1^{ère} série
- 28 joueurs de 2^{ème} série
- 38 joueurs de 3^{ème} série
- 22 joueurs de 4^{ème} série

15 paires invitées :

Bridge + se réserve le droit d'inviter 15 paires. Ces paires seront des personnalités du Bridge, ou des personnes ayant soutenu le Simultané depuis sa création.

Rappel

- ♠ Chaque joueur qualifié devra impérativement être licencié FFB
- ♠ Chaque joueur prétendant à la qualification devra avoir joué au moins 6 séances
- ♠ Le classement est individuel
- ♠ Les 6 meilleures séances seront prises en compte dans les simultanés joués entre le 01 Juillet 2009 et le 30 Juin 2010.
- ♠ Le classement général sera établi à la moyenne des 6 séances prises en compte
- ♠ Un classement national 60 joueurs sera établi à chaque simultané